

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI

SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

SIGAMP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/C-BIB/ST/SIGAMP/CIPM/2026 DU 07 AVR 2026 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
TROIS (03) CENTRES PRESCOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

LOT 1: CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE A MBOROM

LOT 2: CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE A GOKA GADA MAYO

LOT 3: CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE A SAOTCHAI

FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2026 ;

IMPUTATIONS BUDGETAIRES

1. Objet de l'Appel d'Offres : Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2026, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) centres préscolaires dans certaines localités de la Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - Elévation
- Charpente - Couverture
- Menuiserie métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Tranches/Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30.000 000) FCFA TTC à raison de dix millions (10 000 000) FCFA TTC par lot

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEDUB, Exercice 2026

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'appel d'offres est le mode *hors ligne*

NB : le soumissionnaire ne peut utiliser que le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit deux-cent mille (200 000) Francs CFA par lot établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec le dossier est considéré comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Bibémi dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

L'acquisition de l'Avis d'Appel d'Offres, se fera contre un versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Bibémi.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier gratuit auprès de la SIGAMP de la commune de BIBEMI. La soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SIGAMP de la Commune de Bibémi au plus tard le 24 AVR 2026 à 10 heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/ C-BIB/ST/CIPM/2026 DU
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES PRESCOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE
LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 4 AVR 2026 à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après la date limite de réception des offres.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de l'Attestation de catégorisation
- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis plus le récépissé de la CDEC
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de **28/40** critères essentiels soit **70% en valeur relative renvoyant au seuil de qualification des offres techniques**);
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration des DAO.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères respectés.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **20 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **4 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **9 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **4 critères**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 28 OUI sur 40 possible, soit 70% de OUI en valeur relative seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

17. Nombre maximum de lots à attribuer par soumissionnaire :

Un seul lot à attribuer par soumissionnaire,

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la commune de Bibémi.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro

Bibémi le 07 AVR 2026

Le Maire de la Commune de Bibémi
(Maire d'Ouvrage)

Copies :

- DDMINMAP/Bénoué
- ARMP ; Pour publication
- Président CPM concerné ;
- affichage ;
- Archives chrono



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03 /ONIT/ BIB-C/TS/ITB/2026
OF THE _____ LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE
CONSTRUCTION WORKS OF THREE (03) PRESCHOOL CENTER IN SOME
LOCALITIES OF BIBEMI COUNCIL, BENOUE DIVISION, NORTH REGION**

Batch N° 01: MBOROM

Batch N° 02: GOKA GADA MAYO

Batch N° 03: SAOTCHAI

FINANCING: PIB OF MINEDUB, EXERCISE 2026

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2026 budgetary exercise, the Mayor of Bibémi Council, Contracting Authority, hereby launches in emergency on behalf of Ministry of Basic Education an invitation to tender an Open National Invitation to tender for construction works of three (03) School Centers in some government primary school of Bibemi Council, Benoue Division, North Region.

2. Nature of works

These works take into account all aspects of construction according to current standards and the rules of the art, including the necessary Implementations and the completion of the building.

The works are defined within the general terms of order of works and bill of quantities, estimated in this contract.

The services of this contract include:

- Earthworks;
- Foundation;
- Masonry-Elevation
- Framing-Covering;
- Metal joinery;
- Sanitary Plumbing;
- Electricity;
- Painting;
- drainage work;

3. Tranches/Allotment

The works of this Open National Invitation to tender consist into three (03) batches:

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands is globally one hundred and thirty million (30 000 000) F CFA, or ten million (10 000 000) F CFA per batch.

5. Estimated execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months per batch

6. Participation and origin

Participation in tendering is open on equal terms to legal Cameroonian companies with technical and financial capabilities to carry out works subject to this tender

7. Financing

The Works subject of this invitation to tender is financed by PIB of MINDUB, Exercise 2026

The mode of submission selected for this consultation is offline.

8. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount and valid for thirty (30) days beyond the date of the validity of the offers. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

9. Consultation of Tender File

The Tender File may be consulted during working hours at **Bibémi Council** as soon as this notice is published.

10. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the **Secretariat of the Mayor of Bibemi Council**, as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **twenty thousand (20 000) CFA francs** payable at the Bibemi Council Treasury.

11. Submission of bids

Each bid in English or French, should be presented in **seven (07) copies**, with **one (01) original** and **six (06) copies**, marked as such, in accordance with the requirements of the tender documents, will be deposited against a duly signed receipt or acknowledgement letter at the **secretariat of the Mayor of Bibemi Council**, latest on the **24 AVR 2026** at 10:00 a.m. Sealed envelopes or anonymous outer jacket containing bids must bear the following words.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03/ONIT/C-BIB/TS/ITB/2026 OF THE
~~01 AVR 2026~~ LAUNCHED IN EMERGENCY FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THREE
(03) PRESCHOOL CENTER IN SOME LOCALITIES OF BIBEMI COUNCIL, BENOUE DIVISION,
NORTH REGION.

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION"

12. Admissibility of bids

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rank bank approved by the Ministry in charge of finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **(two hundred thousand) 200 000 FCFA per batch** and valid for thirty days (30) beyond the initial date of validity of bids.

Any bid that shall not comply with the specifications of this tender file shall be rejected. In particular, the absence of the bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid.

Under pain of being rejected without any recourse, the administrative parts and the bid bonds will have to be imperatively produced in originals or certified copies dating no more than three 03 months old.

13. Opening of bids

Bid shall be opened in single phase on the 24 AVR 2026 at 11 a.m. prompt by the Internal Tender's Board located at the Bibémi council, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria are of two types: the eliminatory criteria and essential criteria. No criterion can be eliminatory and essential at the same time.

14.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

- Absence of categorisation certificate
- Absence of bid bond at the opening of bids plus receipt of CDEC
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Failure to comply with 40 essentials criteria for 70% *referring to the qualification threshold of technical bids*)
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Failure to comply with bids file format;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of prospectus accompanied by manufacture's technical sheet produced (where applicable)
- Absence of approval or authorisation of manufacturer, if applicable;
- Absence of own or hired minimum equipment (*to be specified by the Project Owner*);
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

NB: Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Tender File

14.2 Essential criteria

Essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and the technical capacity of candidates to execute the services subject of the tender. They should be determined depending on the nature and the content of the services to be executed. It is necessary to clearly specify the modalities for validating a criterion from the number of sub-criteria to be respected _____

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- General presentation of the Offer on **3 criteria**;
- Company references and pre-financing capacity of the Company on **4 criteria**;
- The experience of the company's staff on **20 criteria**;
- The availability of essential equipment and equipment on **4 criteria**;
- Technical proposal and planning of work on **9 criteria**;

Only the Proponents who have obtained 28 YES over 40, either to be 70% of YES to be qualified for the rest of the procedure and will have their Financial Offer analyzed.

15. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed.

16. Validity of offers:

A candidate may tender for one or several lots, but cannot be awarded more than one lot.

Bidders shall remain committed to their bids *between 60 and 90 days* from the initial deadline set for the submission of bids.

17. Further information

Additional information may be obtained during working hours from (SIGAMP service of Bibémi council,

18. Corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48

Bibémi, the 07 AVR 2026

The Mayor of Bibémi Council

Contracting Authority



Elh. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé

Copies:

- CCR ARMP /Nord
- DDMAP/BE
- PRESIDENT CIPM
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO